

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : **GRAISSE BIMO**  
Groupe de produits : Produit commercial

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Graisse

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ARMORINE SA  
BP 70115  
56601 LANESTER  
France

Téléphone: +33 297761387

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

|        |                             |
|--------|-----------------------------|
| France | ORFILA<br>+33 1 45 42 59 59 |
|--------|-----------------------------|

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylé, estérifié avec le pentaoxyde de diphosphore et des amines tert-alkyles en C12-C14. Peut produire une réaction allergique.  
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

# GRAISSE BIMO

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 27/07/2018

Version: 1.0

### 3.2. Mélanges

| Nom   | Identificateur de produit   | %         | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]          |
|---|---|-----------|--|
| acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc | (N° CAS) 68457-79-4<br>(N° CE) 270-608-0<br>(N° REACH) 01-2119493628-22 | 0,1 - 2,5 | Skin Irrit. 2, H315<br>Eye Dam. 1, H318<br>Aquatic Chronic 2, H411 |

#### Limites de concentration spécifiques:

| Nom   | Identificateur de produit   | Limites de concentration spécifiques |
|---|---|--------------------------------------|
| acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc | (N° CAS) 68457-79-4<br>(N° CE) 270-608-0<br>(N° REACH) 01-2119493628-22 | (C > 15) Skin Irrit. 2, H315         |

Texte complet des phrases H: voir section 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

|   |   |
|---|---|
| Premiers soins après inhalation           | : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais.   |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver la peau avec de l'eau savonneuse. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| Premiers soins après contact oculaire     | : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins).                                   |
| Premiers soins après ingestion            | : NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.                                      |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Peut causer des maux de tête, des nausées et une irritation du système respiratoire. Symptômes/effets après contact avec la peau : Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés     | : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse.  |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un fort courant d'eau. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu. |

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement de gaz toxiques et irritants.

### 5.3. Conseils aux pompiers

|   |  |
|---|--|
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.                           |
| Protection en cas d'incendie            | : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Ne pas respirer les fumées d'incendie ou les vapeurs de décomposition. |

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Le produit répandu peut être dangereusement glissant.

### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et contenir le produit renversé. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Pour l'élimination des résidus, se reporter à la section 13 : "Considérations relatives à l'élimination".

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation danger : Le produit répandu peut être dangereusement glissant. sans

Température de manipulation : -20 - 140

Mesures d'hygiène : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Éviter le contact prolongé et répété avec la peau.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Entreposer dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Protéger de l'humidité. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Chaleur et sources d'ignition : Tenir à l'écart sources de chaleur, flammes nues, Etincelles. Ne pas fumer. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants en caoutchouc nitrile. Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants

Protection oculaire : Eviter le contact avec les yeux

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate. En cas de risque de production excessive de poussières, brouillard ou vapeurs, utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé

# GRAISSE BIMO

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 27/07/2018

Version: 1.0

Autres informations : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                                    |
|--|------------------------------------|
| État physique  | : Solide                           |
| Apparence  | :<br>Graisse.                      |
| Couleur  | : Noir. Bleu(e).                   |
| Odeur  | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Seuil olfactif   | :<br>Aucune donnée disponible      |
| pH   | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Point de fusion  | : Aucune donnée disponible         |
| Point de congélation                                   | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Point d'ébullition                                     | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Point d'éclair   | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Température d'auto-inflammation                        | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Température de décomposition                           | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Inflammabilité (solide, gaz)                           | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Pression de vapeur                                     | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Densité relative de vapeur à 20 °C                     | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Densité relative                                       | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Solubilité   | :<br>Produit insoluble dans l'eau. |
| Log Pow  | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Viscosité, cinématique                                 | :<br>300 cSt @40°C (huile de base) |
| Viscosité, dynamique                                   | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Propriétés explosives                                  | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Propriétés comburantes                                 | :<br>Aucune donnée disponible      |
| Limites d'explosivité                                  | :<br>Aucune donnée disponible      |

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

#### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

#### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

#### acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc (68457-79-4)

|                   |                                  |
|-------------------|----------------------------------|
| DL50 orale        | 3600 mg/kg (méthode OCDE 401)    |
| DL50 voie cutanée | > 20000 ml/kg (méthode OCDE 402) |

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
 Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé  
 Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
 Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

#### GRAISSE 3862 MO2

|                        |  |
|------------------------|--|
| Viscosité, cinématique | 300 mm <sup>2</sup> /s @40°C (huile de base) |
|------------------------|--|

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

#### acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc (68457-79-4)

|                    |   |
|--------------------|---|
| CL50 poisson 1     | 46 mg/l (Cyprinodon variegatus, 96h) [OECD 203]           |
| CE50 Daphnie 1     | 23 mg/l (Daphnia magna, 48h) [OECD 202]                   |
| ErC50 (algues)     | 21 mg/l (Scenedesmus subspicatus, 72h) [OECD 201]         |
| EC50 72h algae 1   | 21 mg/l (Desmodesmus subspicatus, 72h) (méthode OCDE 201) |
| EC50 72h algae (2) | 24 mg/l (Desmodesmus subspicatus, 72h) (méthode OCDE 201) |

# GRAISSE BIMO

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 27/07/2018

Version: 1.0

|                         |  |
|-------------------------|--|
| NOEC chronique crustacé | 0,8 mg/l (21d, Daphnia magna) [OECD 211] |
|-------------------------|--|

### 12.2. Persistance et dégradabilité

|   |                           |
|---|---------------------------|
| <b>acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc (68457-79-4)</b> |                           |
| Biodégradation  | 1,5 % (méthode OCDE 301B) |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

|   |                          |
|---|--------------------------|
| <b>acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc (68457-79-4)</b> |                          |
| Log Pow   | 0,69                     |
| Log Kow   | 0,1 octanol/water (0,1d) |

### 12.4. Mobilité dans le sol

|                         |                               |
|-------------------------|-------------------------------|
| <b>GRAISSE 3862 MO2</b> |                               |
| Ecologie - sol          | Produit insoluble dans l'eau. |

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

# GRAISSE BIMO

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 27/07/2018

Version: 1.0

| Composant  |   |
|--|---|
| acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyl et pentyl), sels de zinc (68457-79-4) | Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII<br>Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII |

### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Ne pas rejeter le produit dans l'environnement. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

| ADR  | IMDG   | IATA                                 | ADN                                  | RID                                  |
|--|--|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>14.1. Numéro ONU</b>  |  |                                      |                                      |                                      |
| Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. (ADR, RID, IMDG, IATA ) |  |                                      |                                      |                                      |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>  |  |                                      |                                      |                                      |
| Non applicable   | Non applicable   | Non applicable                       | Non applicable                       | Non applicable                       |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>   |  |                                      |                                      |                                      |
| Non applicable   | Non applicable   | Non applicable                       | Non applicable                       | Non applicable                       |
| Non applicable   | Non applicable   | Non applicable                       | Non applicable                       | Non applicable                       |
| <b>14.4. Groupe d'emballage</b>  |  |                                      |                                      |                                      |
| Non applicable   | Non applicable   | Non applicable                       | Non applicable                       | Non applicable                       |
| <b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>  |  |                                      |                                      |                                      |
| Dangereux pour l'environnement : Non   | Dangereux pour l'environnement : Non<br>Polluant marin : Non | Dangereux pour l'environnement : Non | Dangereux pour l'environnement : Non | Dangereux pour l'environnement : Non |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles   |  |                                      |                                      |                                      |

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

#### - Transport maritime

Aucune donnée disponible

#### - Transport aérien

Aucune donnée disponible

#### - Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

Non soumis à l'ADN : Non

#### - Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# GRAISSE BIMO

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 27/07/2018

Version: 1.0

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

##### 15.1.2. Directives nationales

###### France

Maladies professionnelles

: RG 36 - Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

|                   |  |
|-------------------|--|
| Aquatic Chronic 2 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2   |
| Eye Dam. 1        | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1  |
| Skin Irrit. 2     | Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2  |
| H315              | Provoque une irritation cutanée.   |
| H318              | Provoque de graves lésions des yeux.   |
| H411              | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.   |
| EUH208            | Contient Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylé, estérifié avec le pentaoxyde de diphosphore et des amines tert-alkyles en C12-C14. Peut produire une réaction allergique. |
| EUH210            | Fiche de données de sécurité disponible sur demande.   |

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit